

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 56
- présent suppléant : 2
- procurations : 12
- abstentions : 5
- votants : 65

DELIBERATION n° 2020/034

L'an deux mille vingt et le 12 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 5 février 2020, s'est réuni, à la salle des fêtes de Tournous-Devant, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Isabelle ORTE, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Dominique DEMIMUID, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO

Présents suppléant : Stéphanie VIELCAZALS, Christine FAUGERE

Titulaires ayant donné procuration : Jean-Louis FOGGIATO à Philippe SOLAZ, Pascal LACHAUD à Jean-Paul LARAN, Alain PIASER à Catherine CORREGE, Alain DUCASSE à Jean BRILLOUET, Maurice CABARROU à Charles RODRIGUES, André QUINON à Aimé COURTADE, Jean-Marie DA BENTA à Jean-Pierre CABOS, Nicole MARQUIE à Gisèle ROUILLON, Pascal AUDIC à Pierre DUMAINE, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Joël DEVAUD à François DABEZIES, Gérard SABATHIE à Jacques LAUREYS,

Absents excusés : Daniel LERBEY, Eric DOUTRIAUX, Olivier CLEMENT BOLLEE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Joelle PEYRO, Guy RAYNAL

Objet : Développement économique - Territoire d'industrie

L'initiative « Territoires d'industrie » lancée par l'Etat et pilotée par la Région Occitanie s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales ou de ses établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Le Territoire d'Industrie Comminges-Nestes regroupe 7 EPCI dont la CC du Plateau de Lannemezan, aux côtés de 2 autres CC des Hautes-Pyrénées (CC Aure Louron et CC Neste Barousse) et 4 CC de la Haute-Garonne (CC Cœur et Coteaux du Comminges, CC Cœur de Garonne, CC Garonne Cagire Salat, CC Pyrénées Haut Garonnaise). Il est piloté par les 2 PETR du Pays des Nestes et Comminges-Pyrénées. Il rassemble des élus, des industriels et les partenaires de l'industrie et de l'emploi qui ont défini ensemble les orientations suivantes :

OBJECTIF STRATEGIQUE I: ANTICIPER ET DEVELOPPER LES EMPLOIS DE DEMAIN ET RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF

- Orientation n°1 : Construire un plan d'actions de formation ambitieux pour l'emploi industriel - RECRUTER
- Orientation n°2 : Affirmer le positionnement industriel du territoire et son attractivité - ATTIRER
- Orientation n°3 : Les outils numériques, un des facteurs d'attractivité et de développement des entreprises - ATTIRER et INNOVER

OBJECTIF STRATEGIQUE II: RENFORCER LES FILIERES CLES ET DEVELOPPER DES ACTIVITES VALORISANT NOS RESSOURCES NATURELLES

- Orientation n°4 : Développer la filière bois, secteur en capacité d'industrialisation et de mutation - SIMPLIFIER et RECRUTER
- Orientation n°5 : Structurer la filière pierre sur le territoire en favorisant l'innovation et les liens entre activités industrielles - INNOVER
- Orientation n°6 : Faire de l'agroalimentaire un vecteur de développement industriel et d'emplois - ATTIRER et RECRUTER
- Orientation n°7: Participer à la croissance des industries mécaniques, métallurgiques et autres matériaux industriels par l'innovation et la diversification - INNOVER

OBJECTIF STRATEGIQUE III: ACCOMPAGNER L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

- Orientation n°8 : Favoriser le développement des énergies vertes en lien avec l'industrie - INNOVER
- Orientation n°9 : Créer un écosystème « hydrogène » - INNOVER
- Orientation n°10 : Valoriser le recyclage des déchets sous toutes ses formes- INNOVER

OBJECTIF STRATEGIQUE IV: FAIRE VIVRE LE CONTRAT

- Orientation n°11: Déployer une gouvernance adaptée au contrat d'industrie - SIMPLIFIER

M. le Président propose que les membres du conseil communautaire approuvent ces grandes orientations et la signature de ce contrat qui réunit les 7 EPCI, les 2 PETR, la Région, les 2 Préfectures, les 2 Départements, des industriels et des partenaires (pôle Emploi, l'UIMM, la Banque des Territoires, BPI France, Business France). Ce contrat a une durée de 3 ans. Il permettra d'appuyer les dossiers de demande de financement de nos entreprises mais également qu'elles soient accompagnées techniquement par les partenaires ; ce contrat permettra de développer des partenariats et des actions communes à l'échelle des 7 EPCI comme le lancement de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT).

Monsieur le Président précise que 15 projets ont déjà été fléchés mais des avenants seront proposés tout le long de la vie du contrat en fonction de l'avancée d'autres projets.

- Action 1 : Anticiper les emplois industriels de demain par la structuration d'une GPECT à l'échelle de Territoire d'industrie Comminges-Nestes
- Action 2 : Développement de l'école de formation en travaux acrobatiques industriels
- Action 3 : Création d'un pôle de formation régional aux métiers des abattoirs et de la boucherie adossé aux abattoirs du Comminges
- Action 4 : Structuration de la filière bois
- Action 5 : Développement de la Filière Pierre
- Action 6 : Modernisation des abattoirs du Comminges et nouveau mode

Accusé de réception en préfecture
de 2020070720200212-2020-034-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

- Action 7: Valorisation des cuirs, peaux et laines
- Action 8 : Soutien aux projets de développement de l'entreprise MECAMONT
- Action 9 : Soutien aux projets de développement de l'entreprise MILC
- Action 10 : Modernisation et Développement de l'outil Industriel de SOFACAP
- Action 11 : automatisation de maintenance navale / Diversification d'activités SERCEL par l'innovation
- Action 12 : Unité de cogénération apportant de la chaleur et de l'électricité sur le site industriel de Lannemezan
- Action 13 : étude pour la mise en place d'un écosystème hydrogène sur le territoire d'industrie Comminges - Nestes
- Action 14 : Implantation d'une unité de recyclage de panneaux photovoltaïques
- Action 15 : Mise en place d'une animation dédiée

Afin d'animer ce contrat, l'État, sur du FNADT, apporte un soutien de 80 000€ sur 2 ans. Le comité de pilotage du Territoire d'Industrie a décidé que le PETR du Pays des Nestes embaucherait cet animateur et passerait une convention avec le PETR du Pays Comminges-Pyrénées et les 4 autres EPCI dont la CC du Plateau de Lannemezan afin de financer le reste à charge qui sera de l'ordre de 10 à 20% du coût réel à proratiser avec chaque collectivité locale. Cet animateur sera chargé d'animer la démarche, de mettre en œuvre les actions collectives et d'assister les EPCI dans l'accompagnement des porteurs de projet.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'approuver ce partenariat avec le PETR du Pays des Nestes afin de participer au financement du poste d'animateur du Territoire d'Industrie.

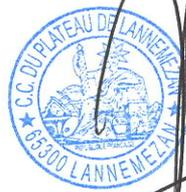
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions : Fabienne ROYO, Joelle VIGNEAUX, Monique KATZ, Jean-Paul LARAN et Pascal LACHAUD)

- Approuve la signature du contrat Territoire d'Industrie dans les orientations définies ci-dessus ;
- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec le PETR du Pays des Nestes pour participer au financement du poste d'animateur ;
- Mandate le Président pour soutenir l'inscription de futurs projets industriels dans de prochains avenants, et plus généralement accomplir toutes démarches et signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 25 FEV. 2020

Monsieur le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20200212-2020-034-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020